

19 sep 2013 -13:22

Appartient à [Conseil des ministres du 20 septembre 2013](#)

Régie des Bâtiments

Sur proposition du secrétaire d'Etat à la Régie des Bâtiments Servais Verherstraeten, le Conseil des ministres a approuvé deux dossiers qui concernent la Régie des Bâtiments.

Il s'agit des dossiers suivants :

- le financement pour la fourniture et le placement de nouvelles installations de sécurité électroniques dans le bâtiment du WTC3 à Bruxelles. Dans le cadre de la convention, les travaux sont confiés à la société Fabricom.
- la location temporaire du troisième étage d'un bâtiment et de deux box de parking situés avenue Houba De Strooper, 156 à Laeken, comme logement provisoire pendant les travaux de transformation à la Justice de Paix de Laeken.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Servais Verherstraeten, secrétaire
d'Etat aux Réformes institutionnelles, et à la Régie des
bâtiments et au Développement durable
Rue Royale 180
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 209 33 11